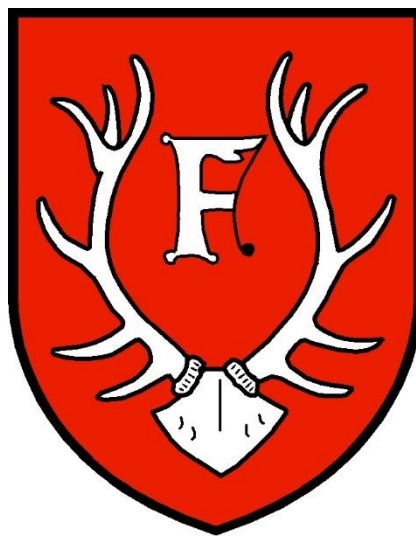


COMMUNE DE FOREL (LAVAUX)



Préavis municipal N° 3-2022

RAPPORT SUR LA GESTION DE LA MUNICIPALITE POUR L'EXERCICE 2021

Cahier 1

Commune de Forel (Lavaux)
Case postale 52 - 1072 Forel (Lavaux)
021 781 17 17 - www.forel.ch

CONTENU

Préambule	2
1 Administration générale	3
1.1 Conseil communal	3
1.2 Municipalité (situation au 31 décembre 2021)	5
1.3 Délégations (situation au 01.07.2022)	6
1.4 Manifestations et vie locale	7
1.5 Personnel et administration	8
1.6 Police des constructions	10
2 Finances	11
2.1 Finances communales	11
2.2 ARAS - Association régionale pour l'action sociale Est Lausannois-Oron-Lavaux	13
3 Bâtiments communaux et domaines	14
3.1 Bâtiments communaux	14
3.1.1 Personnel	14
3.1.2 Travaux particuliers	14
3.2 Forêts	15
3.2.1 Forêts	15
3.2.2 Entretien des forêts	16
3.2.3 Refuge des Quatre Croisées	17
3.2.4 Autorisations d'abattage	17
3.2.5 Ruisseaux	17
3.3 Voirie	18
3.4 Egouts et épuration	21
3.5 Ordures ménagères et déchets	22
4 Instruction publique et cultes	25
4.1 ASIJ - Association scolaire intercommunale du Jorat	25
4.1.1 Effectif	25
4.1.2 Comité de direction	25
4.1.3 Conseil intercommunal	25
4.1.4 Finances	26
4.2 APERO - Accueil petite enfance réseau Oron	26
5 Police	27
5.1 Police locale	27
5.2 Protection civile	27
5.3 Police des chiens	27
5.4 Office de la population	27
6 Services industriels	30
6.1 Service des eaux	30
6.2 AIEJ - Association Intercommunale des Eaux du Jorat	34
6.3 SDIS - Service Défense Incendie et Secours	35
7 Conclusions	35

Préambule

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions légales en vigueur (article 93c de la Loi sur les communes et l'article 92 du Règlement du Conseil communal), la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport sur la gestion de l'exercice 2021. Ce rapport est accompagné d'annexes et des comptes communaux.

C'est la situation au 31 décembre 2021 qui est décrite aux pages suivantes.

Nous vous souhaitons bonne lecture de ces pages.

1 Administration générale

1.1 Conseil communal

Huit préavis ont été présentés par la Municipalité au Conseil communal. Ils ont tous été acceptés lors des séances des 4 mars, 17 juin, 14 octobre et 10 décembre 2021.

M. Eric Mercanton a été élu à la Présidence du Conseil communal le 17 juin 2021 et Mme Corinne Rouge à la Vice-Présidence.

Le bureau électoral a organisé quatre dimanches de votations.

Ci-après, les résultats des votations 2021 pour Forel (Lavaux). Dans la dernière colonne, vous trouverez les résultats finaux au niveau de la Confédération.

Votations fédérales du 7 mars 2021	OUI	NON	PARTICIPATION	RESULTATS GENERAUX CH
1. Initiative populaire « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage »	470	380	63.40%	Objet accepté
2. Loi fédérale du 27 septembre 2019 sur les services d'identification électronique (LSIE)	259	581	63.25%	Objet rejeté
3. Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les Etats de l'AELE et l'Indonésie	250	579	63.11%	Objet rejeté
Votations fédérales du 13 juin 2021				
1. Initiative populaire du 18 janvier 2018 « Pour une eau potable propre et une alimentation saine - Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique »	244	718	72.41%	Objet rejeté
2. Initiative populaire du 25 mai 2018 « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse »	272	691	72.41%	Objet rejeté
3. Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19)	560	381	72.26%	Objet accepté
4. Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Loi sur le CO ₂)	421	541	72.26%	Objet rejeté
5. Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)	598	355	72.19%	Objet accepté
Votations fédérales du 26 septembre 2021				
1. Initiative populaire du 2 avril 2019 « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital »	247	528	60.22%	Objet rejeté
2. Modification du 18 décembre 2020 du code civil suisse (Mariage pour tous)	487	306	60.37%	Objet accepté

	OUI	NON	PARTICIPATION	RESULTATS GENERAUX CH
Votations fédérales du 28 novembre 2021				
1. Initiative populaire du 7 novembre 2017 « Pour des soins infirmiers forts (initiative sur les soins infirmiers) »	605	324	70.73%	Objet accepté
2. Initiative populaire du 26 août 2019 « Désignation des juges fédéraux par tirage au sort (initiative sur la justice) »	195	694	70.65%	Objet rejeté
3. Modification du 19 mars 2021 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19) (Cas de rigueur, assurance-chômage, accueil extra-familial pour enfants, acteurs culturels, manifestations)	545	395	70.80%	Objet accepté

En cette année électorale des Autorités communales, le bureau du Conseil a également organisé les élections communales.

Le 7 mars 2021 : l'élection du Conseil communal a permis à 83 membres du corps électoral de se présenter pour faire partie du Conseil communal. Ce sont 50 candidat·e·s qui ont été élu·e·s lors de ce 1^{er} tour. Pour la Municipalité, sur 9 candidat·e·s, 7 ont atteint la majorité absolue et ont été élu·e·s. La Municipalité était donc complète dès le 1^{er} tour. La participation s'est élevée à plus de 49%.

Le 2^{ème} tour de l'élection du Conseil communal a eu lieu le 28 mars 2021. Deux élus du Conseil communal ayant rejoint la Municipalité, 7 sièges étaient en jeu. 24 personnes se sont portées candidates. Ce 2^{ème} tour se jouant à la majorité relative, ce sont les 7 candidat·e·s qui ont remporté le plus de suffrages qui ont été élu·e·s.

Le 25 avril 2021 a vu l'élection du Syndic, M. Bernard Perret, élu à la majorité absolue au premier tour. La participation était de 45%.

Pour l'élection des suppléant·e·s prévue également le 25 avril 2021, le nombre de candidat·e·s étant égal au nombre de sièges à repourvoir, l'élection a été déclarée tacite par le bureau du Conseil communal.

C'est le 21 juin 2021 dans la solennité du Temple que les 55 conseiller·ère·s de Forel (Lavaux) et les 7 membres de la Municipalité ont été assermenté·e·s par M. le Préfet Daniel Flotron.

Aux membres du bureau qui ont permis ces élections, aux électeur·trice·s qui ont rempli leur devoir fidèlement, nous adressons un grand merci et nos sincères félicitations vont aux membres du Conseil communal de la législature 2022-2026.

Aux personnes qui n'ont pas été élues, qu'elles ne se découragent pas : leur tour viendra certainement car tous les 5 ans, vous avez la possibilité de vous mettre au service de votre Commune.

1.2 Municipalité (situation au 31 décembre 2021)

Au cours de l'année 2021, la Municipalité s'est réunie à 43 reprises en soirée et 3 fois en journée. Comme d'habitude, elle a été appelée à se faire représenter lors d'assemblées, de séances d'information, d'entretiens, de visites de chantier, etc.

Municipal-e :	Dicastère :	Remplaçant-e :
Bernard PERRET, Syndic	Administration générale, finances, estimations fiscales, santé publique, services sociaux et police	Jean-Marc GENTON
Jean-Marc GENTON, Vice-Syndic	Service des eaux et SDIS	André COLOMB
Roger CORDEY	Service des forêts, protection civile, cours d'eau et terrains communaux	Roseline CHAPALAY
Roseline CHAPALAY	Service de voirie, travaux, routes, terrains de sport et eaux claires hors zone à bâtir	Roger CORDEY
André COLOMB	Service de l'épuration des eaux usées, eaux claires dans les zones à bâtir, STEP et gestion des déchets	Michel GODAT
Nicolas FLOTRON	Police des constructions, aménagement du territoire, relations avec les sociétés locales et informatique (IT)	Bernard PERRET
Michel GODAT	Service des écoles, accueil enfance et bâtiments communaux	Nicolas FLOTRON



La Municipalité 2021-2026, lors de l'Assermentation, composée de M. Nicolas Flotron, Conseiller municipal, M. Michel Godat, Conseiller municipal, M. Jean-Marc Genton, Conseiller municipal et Vice-Syndic, M. Bernard Perret, Syndic, Mme Roseline Chapalay, Conseillère municipale, M. Roger Cordey, Conseiller municipal, et M. André Colomb, Conseiller municipal.

Mme Suzanne Audino, Syndique, et M. Olivier Kaeser, Municipal, n'ont pas sollicité de nouveau mandat et ont quitté leur fonction le 30 juin 2021. Ils ont passé 12 ans à la Municipalité dont 5 en tant que Syndique pour Mme Suzanne Audino.

1.3 Délégations (situation au 01.07.2022)

ACAIF (Association des commerçants, artisans et industriels de Forel (Lavaux))	Mme Roseline Chapalay, déléguée municipale
AIEJ (Association intercommunale des eaux du Jorat)	M. Jean-Marc Genton, Président du comité directeur M. André Colomb, délégué municipal au Conseil intercommunal M. Didier Reymond, délégué du Conseil communal au Conseil intercommunal M. Jean-Marc Liardon, délégué du Conseil communal au Conseil intercommunal M. Jean-Pierre Mercanton, délégué du Conseil communal au Conseil intercommunal M. Cédric Biedermann, délégué du Conseil communal au Conseil intercommunal
ALTB (Association de la ligne de tir de la Bedaulaz)	M. Nicolas Flotron, délégué municipal
APERO (Association petite enfance réseau Oron) AMF (Accueillantes en milieu familial)	M. Michel Godat, délégué municipal, Président du comité directeur M. Bernard Perret, délégué municipal, membre du législatif
APROMAD (Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile de la couronne lausannoise)	M. Bernard Perret, délégué municipal
ASIJ (Association scolaire intercommunale du Jorat)	M. Michel Godat, membre du comité directeur Délégués de la Municipalité au Conseil intercommunal : M. Bernard Perret, Président du Conseil intercommunal de l'ASIJ et M. Nicolas Flotron- Délégué-e-s du Conseil communal au Conseil intercommunal : M. Dan-Henri Weber Mme Sophie Richard Audino Mme Marina Moretti Vasserot Mme Stéphanie Tâche M. Thomas Frey
AVDC (Association vaudoise des Communes déléгатrices - police)	M. Bernard Perret, délégué municipal
Champ de Plan/Centre médical du Jorat	M. Jean-Marc Genton, délégué municipal à l'organe délibérant
CIP (Caisse intercommunale de Pensions) - Centrale des forêts	M. Roger Cordey, délégué municipal
CIP (Caisse intercommunale de Pensions) - Personnel communal	M. Bernard Perret, délégué municipal Mme Roseline Chapalay, déléguée municipale
Commission bibliothèque de Savigny-Forel (Lavaux) (BSF)	M. Michel Godat, délégué municipal Mme Roseline Chapalay, déléguée municipale
Commission d'estimations fiscales des immeubles	M. Bernard Perret, délégué municipal
Commission consultative du feu	M. Jean-Marc Genton, membre et secrétaire de la commission consultative du feu

Commission locale de salubrité	M. Bernard Perret, délégué municipal, Président Mme Michèle Pidoux, secrétaire Mme Laurence Wolf, membre Mme Isabelle Venetz, membre
EMSF (Ecole de musique Savigny-Forel)	M. Nicolas Flotron, délégué municipal des communes de Savigny, Forel (Lavaux) et Servion
Groupement de Défense contre la grêle	M. Roger Cordey, délégué municipal
Hôpital de Lavaux	M. Bernard Perret, délégué municipal
ORPCi Lavaux	M. Roger Cordey, délégué municipal à l'organe délibérant et Vice-Président de cette assemblée
RAS (Régionalisation action sociale)	M. Bernard Perret, délégué municipal et membre du comité directeur M. Roger Cordey, délégué municipal à l'organe délibérant Mme Roseline Chapalay, déléguée municipale et suppléante de M. Roger Cordey
SAF Lavaux (Service d'aide à la famille)	Mme Roseline Chapalay, déléguée municipale
SATOM	M. André Colomb, délégué à l'organe délibérant
Terrain tennis / TC Forel-Savigny	Mme Roseline Chapalay, déléguée municipale
Terrain foot / Relations FC Savigny - Forel	Mme Roseline Chapalay, déléguée municipale
CarPostal	M. Bernard Perret, délégué municipal
UCV (Union des Communes Vaudoises)	M. Bernard Perret, membre du Conseil des 50
USL (Union des sociétés locales)	M. Nicolas Flotron, délégué municipal

1.4 Manifestations et vie locale

A nouveau, la pandémie nous a joué des tours. De nombreuses manifestations ont dû être annulées ou reportées. Des trésors d'imagination et d'adaptation ont été nécessaires afin de respecter les nombreuses recommandations de nos Autorités.

Les Rossignols ont fêté leur 60+1 anniversaire en plein air et sous un soleil qui a réjoui les cœurs. Le marché FORESTA était de la partie.



L'Association d'élevage du menu bétail de Savigny et environs a célébré son 100^{ème} anniversaire dans notre village.

Quelques soirées ont pu avoir lieu entre des vagues covidiennees mais malheureusement la Grande salle est restée vide pour le passage à la nouvelle année.

Cependant, la Municipalité a eu le plaisir de renouer avec les après-midis de l'Âge d'Or et d'accueillir en décembre ses aînés à la Grande salle pour un après-midi cinéma.

1.5 Personnel et administration

Personnel administratif

Fonctions	Secrétaire municipale	Secrétaire	Préposée à l'Office de la population	Boursier	Boursière adjointe	Totaux
Nombre de collaborateurs	1	1	1	1	1	5
ETP ¹	1.0	0.6	0.8	1.0	0.5	3.9

Voirie et services

Fonctions	Chef Voirie	Employé	Employé	Employé	Service des eaux + éclairage public	Surveillant déchetterie + STEP STAP	Totaux
Nombre de collaborateurs							6
Voirie	100%	100%	100%	80%			
Eclairage public					15%		
Service de l'eau				20%	85%		
Déchetterie + gestion déchets						50%	
STEPS/STAPS						50%	
ETP	1	1	1	1	1	1	6

¹ équivalent temps plein

Conciergerie et intendance

Fonctions	Responsable conciergerie	Conciergerie	Conciergerie	Conciergerie auxiliaire	Conciergerie auxiliaire	Total
Nombre de collaborateurs						5
Intendance des bâtiments	20%					
Maison de commune		75%	10%			
Groupe scolaire + extension	80%		20%	33.5%		
Bâtiment des Services					16%	
Collège Grenet					9%	
Bâtiments divers			20%			
Grande salle			30%			
Garderie Gribouille			10%			
Temple + police			10%			
ETP	1	0.75	1	0.3350	0.25	3.335

Récapitulatif

	Administration	Conciergerie	Services	Total
ETP (équivalent temps plein)	3.9	3.335	6.00	13.24
Nombre de collaborateurs	5	5	6	16

Conformément aux statuts du personnel, les salaires du personnel de l'Administration et des Services (voirie, conciergerie, eaux, etc.) n'ont pas été indexés. Pour les collaboratrices et collaborateurs qui n'atteignent pas le maximum de la classe dans laquelle ils sont colloqués, les augmentations prévues ont été accordées.

Le nouveau règlement sur le personnel communal est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2021.

Départ et arrivée

M. Pascal Delessert a fait valoir son droit à une retraite anticipée au 30 septembre 2021. Il a été remplacé au 1^{er} novembre 2021 par M. Vesel Gashi de Mollie-Margot.

1.6 Police des constructions

En 2021, les permis de construire (y compris les autorisations municipales) suivants ont été délivrés :

1	permis	Création d'une porte-fenêtre
2	"	Enrochement d'un talus et reconstruction d'un mur en maçonnerie
2	"	Création d'une paroi brise-vue
1	"	Pose d'un portail
1	"	Construction d'un abri pour automate à fromages
1	"	Création d'un local affinage de fromages
1	"	Transformations intérieures, assainissement énergétique et pose panneaux photovoltaïques et d'une pompe à chaleur (PAC), construction d'une terrasse
1	"	Rénovation totale et transformation
1	"	Transformation d'un bâtiment avec station-service, création d'un shop avec tea-room
1	"	Transformation et agrandissement d'un appartement existant et aménagement locaux pour exploitation agricole. Création de 3 tunnels froids
1	"	Construction d'une nouvelle caserne SDIS Cœur de Lavaux et pose de 147 m ² panneaux solaires photovoltaïques
1	"	Transformation d'un appartement existant
1	"	Création d'une chaufferie à bois avec chauffage à distance
1	"	Construction d'un couvert à voitures
1	"	Transformation et agrandissement d'une habitation, construction d'un couvert à machines
1	"	Aménagement d'un escalier pour l'accès au grenier
1	"	Installation d'une PAC air/eau
1	"	Changement d'affectation d'un atelier existant pour activité de préparation d'automobiles avec séparateur d'hydrocarbures
1	"	Démolition, reconstruction et agrandissement d'un hangar agricole
1	"	Installation d'une borne de recharge pour voiture électrique
4	"	Remplacement d'un chauffage par une PAC air/eau
1	"	Construction d'une fosse à purin et d'une fumière
1	"	Construction d'une piscine non chauffée
1	"	Changement d'affectation d'un local en espace cuisine professionnelle
1	"	Création d'un appartement dans les combles
1	"	Construction d'une PAC avec sondes géothermiques et modifications intérieures

31 Permis de construire délivrés (+ 5 par rapport à 2020).

A noter encore que 38 permis d'habiter ou d'utiliser (+ 3 par rapport à 2020) ont été délivrés après contrôle des travaux.

Nos zones constructibles sont pratiquement remplies. Il est à noter toutefois que Forel (Lavaux), grâce à une excellente anticipation des précédents exécutifs, n'est pas confronté à la douloureuse épreuve de réduction de sa zone intermédiaire imposée par les décisions fédérales contenues dans la loi sur l'aménagement du territoire (LAT révisée).

Signalons encore la création d'un groupe intercommunal, dans lequel Forel (Lavaux), est présent pour la définition de la future stratégie de gestion des zones d'activités du district (SGZA) exigée par le Canton.

2 Finances

2.1 Finances communales

Le préavis municipal N° 8-2020 relatif au budget de l'exercice 2021 disait « ... les spécialistes du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) projetaient un plongeon de -6,2% du PIB pour cette année. Au moment où nous écrivons ces lignes, les indicateurs sont moins alarmants. Le PIB national se redresse fortement au troisième trimestre 2020 et la prévision de croissance serait négative pour se situer « seulement » à -3,8% à la fin de cette année... ».

Nous vous présentons les chiffres clés qui décrivaient l'élaboration de notre budget 2021, accepté le 10 décembre 2020 par le Conseil communal.

Il prévoyait

- un excédent de charges de **CHF 411'096.80**.

Passé l'exercice 2021, l'examen des comptes et des différents commentaires qui vous sont soumis mettent en évidence des résultats qui sont bien plus favorables que ce à quoi nous nous attendions. Nous ne boudons pas notre plaisir de voir des résultats positifs, c'est une excellente surprise. La Municipalité, qui a travaillé avec rigueur tout au long de l'année, chahutée par des vagues d'épidémies et de restrictions à répétitions, se réjouit particulièrement de vous les présenter.

Vous constaterez que le tassement économique attendu ne s'est pas produit et, qu'au contraire, les habitants et les entreprises de ce pays et de notre Commune ont fait preuve d'une grande résilience, même si malheureusement des secteurs ont été plus lourdement touchés.

Le résultat final, après attributions et prélèvements aux fonds de réserve, amortissements obligatoires et extraordinaires, fait apparaître :

- Un excédent de recettes de **CHF 21'921.-** ;
- **CHF 950'000.-** ont été portés en provision sur le compte N° 230.3806 « Attribution à d'autres fonds de réserve et renouvellement » ;
- Notre capital s'élève à **CHF 906'848.78**.

Le résultat équilibré de l'exercice 2021 provient :

- Des économies réalisées dans les dicastères ;
- Des rentrées fiscales supérieures à notre budget à hauteur de **CHF 433'163.-** ainsi qu'un retour de la péréquation directe de **CHF 272'680.-**.

Les postes du budget ont été bien tenus, les écarts entre eux sont globalement favorables avec une bonne maîtrise des dépenses et des revenus.

Le tableau, ci-après, montre les différences entre le budget et les comptes 2021.

Comparatif des comptes et du budget 2021

	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Administration générale	CHF 1'178'057.18	CHF 140'131.72	CHF 1'216'584.80	CHF 118'100.00
2	Finances	CHF 2'824'812.28	CHF 7'723'588.00	CHF 1'649'626.00	CHF 6'715'631.00
3	Domaines et bâtiments	CHF 1'157'606.78	CHF 965'771.85	CHF 1'189'326.00	CHF 926'530.00
4	Travaux	CHF 1'539'667.85	CHF 824'824.88	CHF 1'594'580.00	CHF 854'685.00
5	Instruction publique et cultes	CHF 1'029'170.80		CHF 1'259'780.00	
6	Police	CHF 438'155.15	CHF 33'084.60	CHF 461'287.00	CHF 30'800.00
7	Sécurité sociale	CHF 1'498'010.00		CHF 1'685'659.00	
8	Services industriels	CHF 680'971.85	CHF 680'971.85	CHF 640'805.00	CHF 640'805.00

Focus sur les rentrées fiscales

Principales différences entre le budget et les comptes

En rouge, les revenus inférieurs et en noir les revenus supérieurs

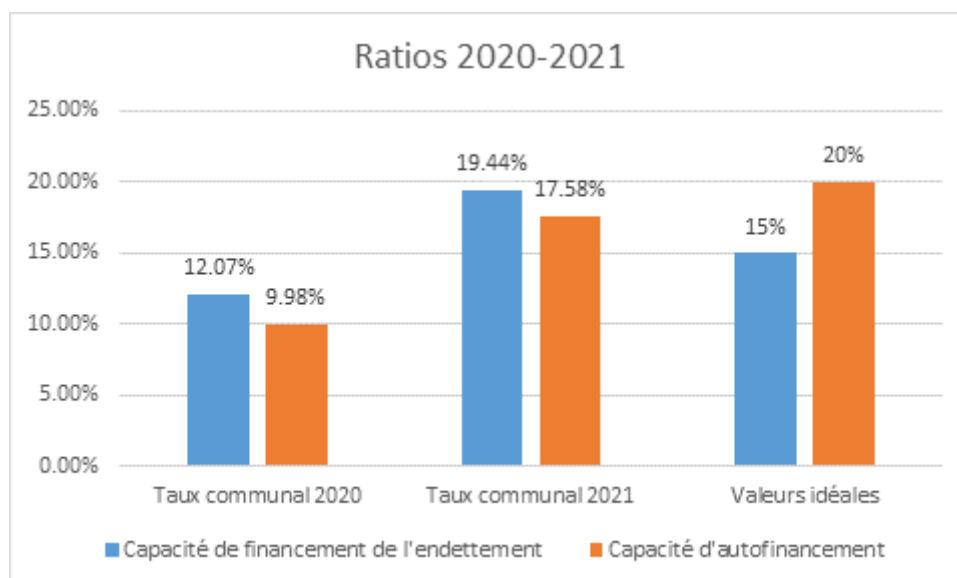
210.4001	Impôt sur le revenu	CHF 251'329.85
210.4002	Impôt sur la fortune	CHF 24'385.05
210.4003	Impôt à la source	CHF 7'763.87
210.4004	Impôt spécial des étrangers	CHF -18'000.00
210.4011	Impôt sur le bénéfice net des PM	CHF -80'268.25
210.4012	Impôt sur le capital des PM	CHF 26'190.55
210.4040	Droits de mutation	CHF 136'497.80
210.4090	Impôts récupérés après défalcation	CHF 30'434.84
210.4510	Participation du Canton RIE III - RFFA	CHF -13'033.06

Les sources de nos revenus fixent :

- La valeur de notre point d'impôt communal qui se situe à **CHF 77'094.-** ;
- La valeur du point d'impôt communal par habitant est de **CHF 36.54**.

Notre marge d'autofinancement (MA) présente une amélioration, elle est de **CHF 1'740'994.-** en 2021. Celle-ci était de **CHF 933'261.-** en 2020.

Tableau des ratios de la capacité de financement de l'endettement et de la capacité d'autofinancement



2.2 ARAS - Association régionale pour l'action sociale Est Lausannois-Oron-Lavaux

De prime abord, il est important de rappeler la composition du coût de la participation à la cohésion sociale anciennement appelée facture sociale. En effet, elle englobe les régimes sociaux cantonaux suivants :

1. Les prestations complémentaires à l'AVS/AI et l'aide aux personnes en EMS
2. Les subsides aux primes de l'assurance maladie
3. Le revenu d'insertion (aide sociale) et la participation cantonale à l'assurance chômage
4. Les subventions et aides aux personnes en situation de handicap
5. Les prestations pour la famille et autres prestations sociales
6. Les bourses d'études et d'apprentissage.

La participation à la cohésion sociale ne couvre donc pas que le régime social communément appelé l'aide sociale (revenu d'insertion). Elle touche aussi d'autres prestations sociales allouées aux diverses catégories de la population.

Pour 2020, dans le cadre de la péréquation, la participation à la cohésion sociale a induit un coût annuel de CHF 1'152'459.- pour la Commune de Forel (Lavaux). Pour 2021, cette participation se monte à CHF 1'149'675.-.

Pour rappel, la Commune de Forel (Lavaux) fait partie de l'Association Régionale pour l'Action Sociale (ARAS) de l'Est lausannois-Oron-Lavaux qui couvre actuellement 13 communes. La fusion des Communes d'Oron et d'Essertes explique le passage de 14 à 13 communes. Il existe 10 régions d'action sociale sur l'ensemble du territoire vaudois.

L'ARAS regroupe le Centre Social Régional (CSR) et les Agences d'Assurances Sociales (AAS). C'est M. Gérard Sefaranga qui assure la direction.

Le CSR est un service social à caractère généraliste et au service de la population qui apporte un soutien sous différentes formes (informations, conseils, orientations, accompagnements, appuis sociaux). L'octroi d'une aide financière, sous conditions, dans le cadre du Revenu d'insertion (RI) fait aussi partie de sa mission.

Durant l'année 2021, le nombre de dossiers RI ouverts se monte à 17.

La Municipalité reçoit régulièrement les statistiques sur les bénéficiaires du RI.

Les activités des agences d'assurances sociales (AAS) constituent un autre champ d'intervention de l'ARAS. Le service à la population consiste à conseiller, renseigner, informer et orienter sur toutes les questions concernant ses droits et ses obligations en matière d'assurances sociales (AVS, assurance maladie, AI, prestations complémentaires, allocations familiales, etc.).

Dans le cadre d'une nouvelle répartition des dépenses liées aux subventions de la politique sociale, le protocole d'accord, conclu entre l'Union des Communes Vaudoises (UCV) et le Canton, prévoit la prise en charge par ce dernier des frais de fonctionnement des agences d'assurances sociales dès le 1^{er} janvier 2022. Cette dépense était jusqu'à présent assumée par les communes. Certaines charges resteront à la charge des communes, notamment les indemnités allouées aux représentants politiques des communes au sein de l'ARAS.

La participation communale aux frais de fonctionnement des AAS est budgétée à CHF 33'833.80 en 2021 contre CHF 33'604.50 en 2020. Soulignons au passage qu'en cas d'exercice comptable excédentaire, les recettes reviennent aux communes.

Les informations complémentaires sur les activités de l'ARAS figurent dans le rapport d'activité de l'ARAS mis à disposition de la Municipalité. Il est aussi possible de consulter le site internet : www.arasonlavaux.ch.

3 Bâtiments communaux et domaines

3.1 Bâtiments communaux

3.1.1 Personnel

Le personnel de conciergerie est toujours composé de son responsable : M. Rémy Décombaz (Groupe scolaire et gestion des bâtiments), de Mme Chantal Mortensen (Maison de Commune), de M. Pascal Delessert (Grande salle, Eglise, Abris TL, Groupe scolaire et sous-sol du Pavillon) jusqu'au 30 septembre 2021 et de M. Vesel Gashi dès le 1^{er} novembre 2021.

Font également partie de notre équipe de conciergerie :

Mme Khaddouj Hasnaoui Fichter pour l'extension du Groupe scolaire.

Mme Cristiana Mendes Ribeiros Oliveira pour le bâtiment des services et le Collège du Grenet.

Mme Eugénia Maria da Cunha Araujo travaille sur appel pour des remplacements de courte durée (maladie, accident, etc.).

M. Patrick Aubort reste à disposition pour des remplacements pour les services à l'église et est huissier du Conseil communal. M. Aubort a assuré la transition entre le départ à la retraite de M. Delessert et l'engagement de M. Gashi.

Durant cette année 2021, un effort particulier a été demandé aux concierges chargés de désinfecter quotidiennement les bâtiments scolaires et communaux pour cause de pandémie.

3.1.2 Travaux particuliers

Maison de Commune

Entretien courant de l'ascenseur ainsi que changement de l'alimentation de secours et remplacement des câbles (d'origine) de suspension de cabine et de la poulie d'adhérence.

Groupe scolaire

Etablissement d'une étude en vue de l'assainissement du Groupe scolaire, remplacement d'une conduite de chauffage dans l'abri PC et achat d'une auto-laveuse.

Villa du Groupe scolaire

Entretien des stores et remplacement d'une porte-fenêtre dans l'appartement Est.

Bâtiment des Prés de Bamps

Divers travaux de rafraîchissement suite à l'arrivée d'un nouveau locataire.

Collège du Plane

Rénovation de la douche à la suite de dégâts d'eau (une partie des frais a été prise en charge par l'assurance).

Caserne des Prés de Bamps

Les travaux avancent à satisfaction de la Municipalité dans les délais prévus.

Pavillon scolaire

Création et pose d'un 2^{ème} lavabo dans la garderie afin de répondre aux normes à la suite d'une visite d'une inspectrice.

Grande salle

Mise en conformité de l'éclairage du bar et achat d'une auto-laveuse.

Clocher de l'église

Remplacement en urgence des poutres vermoulues qui soutiennent la cloche.

3.2 Forêts

3.2.1 Forêts

Dès septembre 2021, suite à la pénurie de bois dans toute l'Europe en partie due à la pandémie, le prix du bois de service a augmenté de 20 à 25%. Ces prix devraient se maintenir en 2022.

Le déficit hydrique a été relativement compensé par les précipitations en 2021. Peu d'épicéas ont été infectés par le bostryche en rapport également avec les conditions météorologiques. Par contre, les arbres déjà fortement affaiblis par la sécheresse des années précédentes ont dépéri et des coupes de sécurité à proximité des infrastructures ont été réalisées. Les frênes sont toujours affectés par la chalarose.

Les interventions de l'équipe forestière sur les arbres malades se font en même temps que les autres travaux, à l'exception des cas constatés en bordure des routes et des chemins, pour des raisons de sécurité. Il n'y a pas d'aide financière pour ce type de situation, sauf lorsqu'il s'agit d'arbres bostrychés pouvant causer un risque important pour la pérennité du peuplement, dans ce cas, l'équipe intervient rapidement.



Bois de la charpente de la Nouvelle Caserne des Pompiers

3.2.3 Refuge des Quatre Croisées

Le nombre de locations est de 95 (27 pour des Forellois·es et 68 pour des habitants d'autres communes). 41 locations ont dû être annulées (COVID-19).

3.2.4 Autorisations d'abattage

En 2021, 11 demandes d'abattage d'arbres ont été mises à l'enquête et ont fait l'objet d'une autorisation municipale.

3.2.5 Ruisseaux

L'entretien des berges du Frêne a dû être arrêté à cause de la météo, il se poursuivra en 2022.

Des travaux de curage ont également été entrepris au ruisseau de la Mortigue.



Ruisseau de la Mortigue avant et après les travaux de curage

3.3 Voirie

A la suite de l'acceptation par le Conseil communal du préavis municipal N° 3-2020 concernant la réfection des chemins de type améliorations foncières (AF), les projets de la première étape devaient commencer en août 2020 avec les chemins de l'Hermitte et de la Grange à Michoud.



A cause de retard dans les plannings de l'entreprise, de la pandémie et de la conjoncture, les travaux ont été repoussés en mars 2021. Les chantiers ont finalement été entrepris en même temps. Plus de 3,3 km de chemins ont été dégrappés, stabilisés avec renforcement sur les côtés ; mise à niveau des grilles et des banquettes, pose d'un tapis en enrobé. Tous ces travaux ont été effectués par l'entreprise GRISONI ZAUGG suite à une procédure ouverte selon les marchés publics.

Le Service de voirie a participé à ces travaux en suivant le chantier de près et a mis en place de la terre végétale sur les accotements. Plus de 200 m³ de terre ont été arrangés par nos soins.

Le début d'année 2021 a aussi été marqué par le début du chantier de la caserne. Le Service de voirie a déraciné les platanes, creusé certains encaissements et fait le terrassement de la parcelle pour le nouveau bâtiment en évacuant plus de 500 m³ de terre végétale. Stocker cette terre est avantageux car le service en a régulièrement l'utilité et son prix peut atteindre entre CHF 60 et CHF 80.- le m³. Il est prévu de l'utiliser notamment pour notre système d'aménagement des banquettes lors des travaux AF.

Afin de présenter la camionnette Iveco (2009) à l'expertise au mois de mars, le châssis a dû être préparé. Les collaborateurs ont entièrement refait le châssis en démontant une bonne partie du véhicule pour le poncer, le souder, le renforcer, changer quelques pièces et le peindre.



En avril un nouvel accotement des berges du ruisseau du Frêne a été réalisé. Suite aux décisions municipales et avec l'accord du canton, plusieurs étapes seront effectuées ces prochaines années pour ces travaux de réaménagement.

Le Service de voirie a créé un enrochement et aménagé la berge sur plus de 25 m. Le ruisseau a été dévié par un barrage, préservant ainsi la biodiversité.

En parlant d'eau, cette année 2021 a été marquée par de fortes et longues précipitations très locales. Il a été nécessaire de déboucher nos grilles, de contrôler nos ruisseaux pour dégager à de nombreux endroits les barrages en métal qui permettent de retenir branches, feuilles et déchets.

Les tranchées drainantes (lits de cailloux aux abords des chemins permettant à l'eau de s'infiltrer plus rapidement dans les collecteurs) ont aussi souffert lors de ces fortes pluies. Au Chemin de Capochon, plus de 20 m³ de cailloux ont fini sur le chemin et dans les champs agricoles où il a fallu finir de les chercher avec les petits râteaux !



Les travaux d'entretien se sont poursuivis sur nos chemins. Quatre kilomètres de traitement de fissures ont été exécutés par l'entreprise PITTET-CHATELAN. L'entreprise DIVICO a posé un enrobé coulé à froid (mini mac) aux Chemins de Chatelan, des Granges et de la Planche de l'Épine. L'entreprise PITTET-CHATELAN a posé 40 t de reprofilage en enrobé à chaud à différents endroits de la Commune. La réfection du Chemin de la Foralle a débuté avec la remise à niveau des grilles et la préparation du chemin par le Service de voirie. L'entreprise ZIEGLER a ensuite posé un ECF (enrobé coulé à froid) sur 1'800 m².

Le Service de voirie a également refait un collecteur sur 40 m au Chemin des Cases et a creusé une fouille de 60 m pour la pose d'un écoulement de chambre pour le Service des eaux.

Cette liste de travaux n'est certainement pas exhaustive.



3.4 Egouts et épuration

Eau traitée par les STEP

	2016	2017	2018	2019	2020	2'021 m ³
STEP Pigeon	178'634 m ³	147'100 m ³	143'158 m ³	140'719 m ³	118'177 m ³	147'854 m ³
STEP Chercotte	27'812 m ³	26'363 m ³	22'525 m ³	28'630 m ³	26'180 m ³	29'971 m ³
Total des m³ traités par les STEP	206'446 m ³	173'463 m ³	165'683 m ³	169'349 m ³	144'357 m ³	177'825 m ³

L'augmentation du volume des eaux traitées par nos STEP est due à une année très pluvieuse, ce qui augmente les volumes d'eau parasite.

L'amélioration de la technique d'oxygénation a permis également des économies d'électricité.

De même, une modification de la technique de traitement des boues permet un meilleur séchage et une meilleure qualité. Cette manière de faire diminue les frais de transport et de traitement.

Au 31 décembre 2021, 280 habitants sont raccordés à la STEP de la Chercotte et 1'525 habitants raccordés à celle du Pigeon.

A noter que certaines habitations situées sur notre Commune sont raccordées à des STEP des communes voisines, il s'agit de :

- 43 EH² sont raccordés à Savigny ;
- 32 EH sont raccordés à Essertes-Servion ;
- 1 EH va à Vevey via Puidoux (ACPRS) ;
- 27 EH sont raccordés à Ecublens FR (VOG) via Châtillens.

Il reste environ 237 EH qui ne sont pas raccordés à l'épuration. Il s'agit d'exploitations agricoles qui sont autorisées sous certaines conditions à déverser leurs eaux domestiques dans leur fosse à lisier ainsi que d'habitations équipées de système d'épuration individuelle. Ces solutions concernent 31 habitations individuelles, 15 exploitations agricoles et 9 bâtiments divers non raccordés.

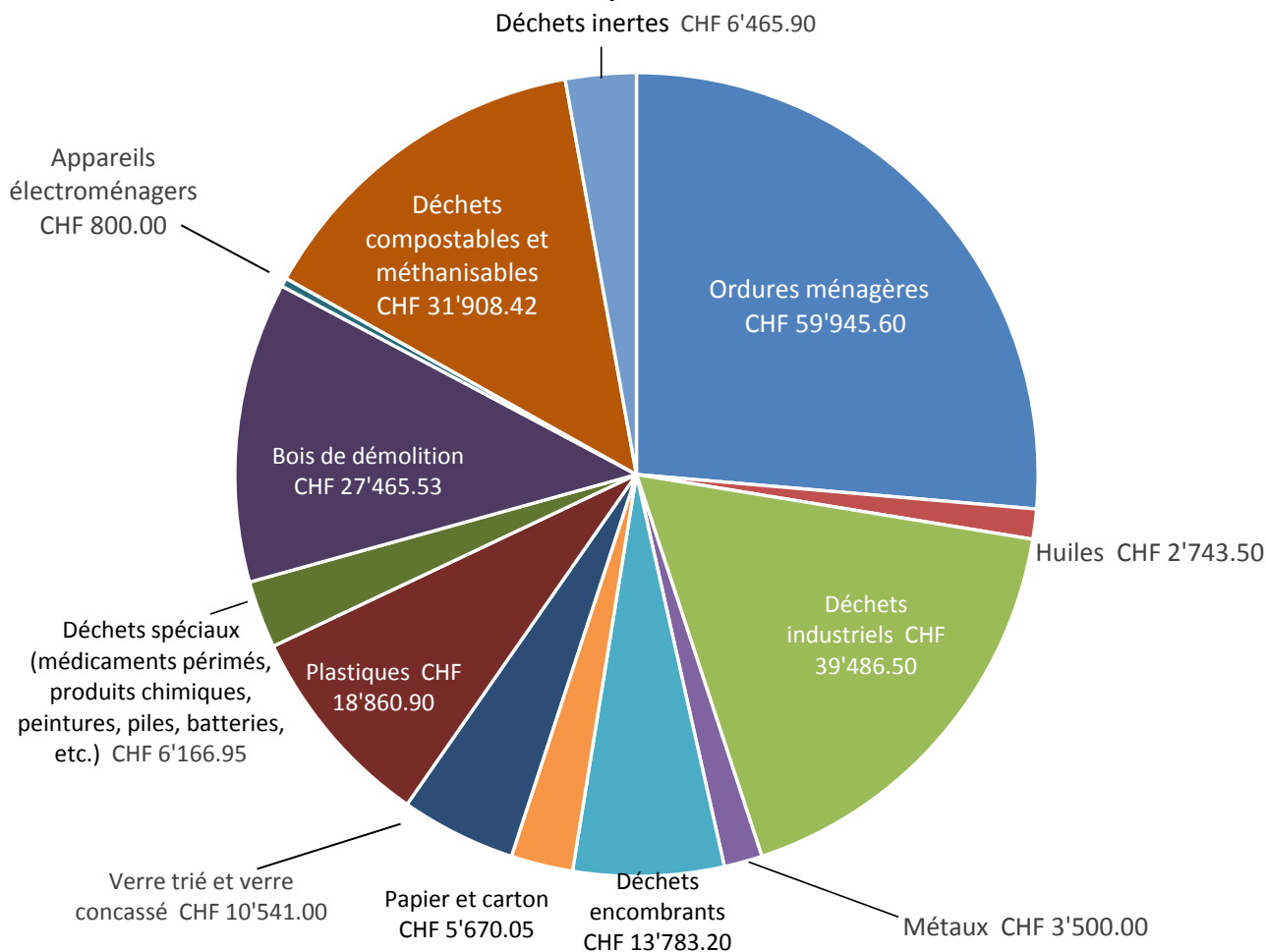
² Unité conventionnelle de mesure de la pollution moyenne (ou EH) rejetée par habitant et par jour. La charge polluante rejetée par les ménages, les industries, les artisans est exprimée en EH, autrement dit une industrie de 100 EH pollue autant que 100 personnes. (FES)

3.5 Ordures ménagères et déchets

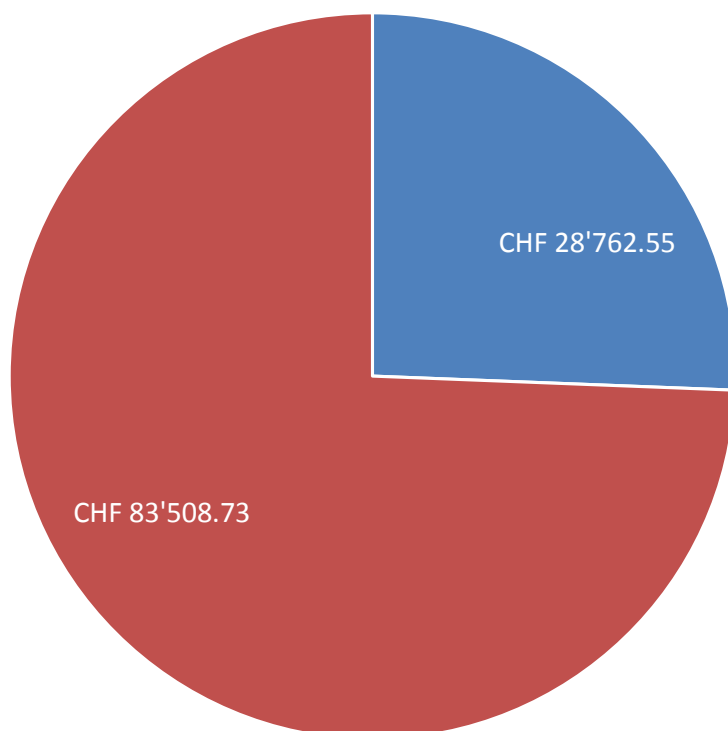
Catégories de déchets collectés

Année	2019	2020	2021
Population	2'064	2'105	2'110
Incinérables			
Déchets			
Ordures ménagères [t]	210.200	233.550	230.640
Déchets encombrants [t]	86.520	95.440	76.760
Déchets communaux [t]	14.220	13.740	14.910
Déchets industriels [t]	175.280	164.950	173.720
Total incinérables	486.220	507.680	496.030
Biodéchets			
Déchets			
Biodéchets [t]	279.260	292.050	292.080
Biodéchets (déchets cuisines) [t]	14.040	13.752	14.939
Total biodéchets	293.300	305.802	307.519
Bois usagé			
Déchets			
Bois usagé [t]	129.820	143.020	145.620
Total bois usagé	129.820	143.020	145.620
Papier, carton			
Déchets			
Papier [t]	88.400	75.800	76.020
Carton [t]	54.980	63.360	61.340
Total papier, carton	143.380	139.160	137.360
Métaux			
Déchets			
Aluminium [t]	2.780	3.710	3.450
Ferraille [t]	60.190	61.340	58.820
Total métaux	62.970	65.050	60.270
Verre [t]			
Déchets			
Verre trié [t]	108.160	112.800	119.150
Verre mélangé [t]	5.040	8.000	5.950
Total verre	113.200	120.800	125.100
Plastiques			
Déchets			
PET	5.410	5.152	5.376
Plastiques mélangés (hors PET)	95.360	103.120	104.400
Total plastiques	100.770	108.272	109.776

Coûts de transport et d'élimination

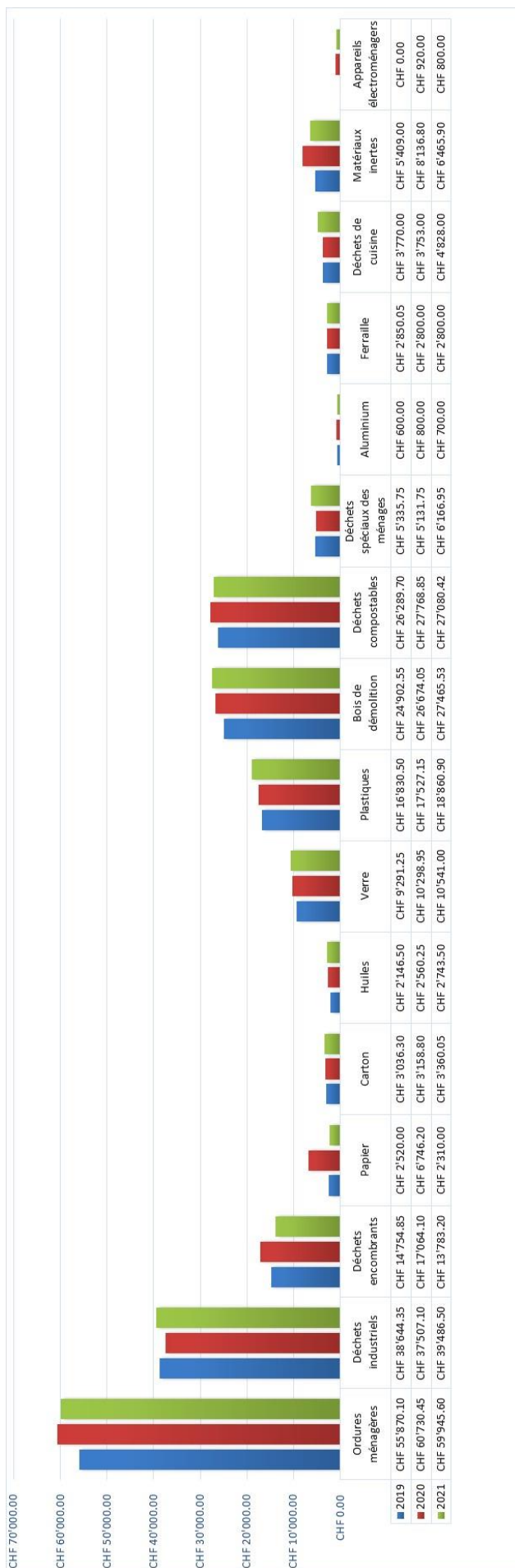


Montant total des produits de récupération pour l'année 2021 : CHF 112'271.28



- Total des récupérations (PET, ferraille, verre, papier, carton, accumulateurs au plomb, déchets spéciaux, textiles)
- Rétrocession taxe au sac

Evolution des coûts d'élimination des déchets



4 Instruction publique et cultes

4.1 ASIJ - Association scolaire intercommunale du Jorat

4.1.1 Effectif

1'688 élèves (+67) au 30 septembre 2021 dont 249 (+3) de Forel (Lavaux).

4.1.2 Comité de direction

Pour chaque commune, ces représentants sont :

Président	M. Etienne Cherpillod, Syndic de Vucherens
Vice-Président	M. Olivier Hähni, Syndic de Vulliens
Membres	M. Christophe Balissat, Municipal de Corcelles-le-Jorat
	M. Michel Godat, Municipal de Forel (Lavaux)
	Mme Muriel Preti, Municipale de Jorat-Mézières
	M. David Mellioret, Municipal de Montpreveyres
	M. Jérôme Porchet, Municipal de Ropraz
	M. Christian Aeschlimann, Municipal de Savigny
	M. Yves Boand, Municipal de Servion
	Mme Isabelle Lorenz, Municipale de Syens

Le Comité de direction est complété dans le cadre de ses tâches administratives par :

Responsable administratif : M. Nicolas Depez

Secrétaire : Mme Fabienne Blanc

Boursière : Mme Liliane Déglon.

M. Gérald Morier-Genoud, Directeur de l'EPS du Jorat, est régulièrement présent aux séances du Comité de direction et collabore dans le cadre des commissions thématiques si cela s'avère nécessaire.

4.1.3 Conseil intercommunal

L'Assemblée intercommunale, présidée par notre Syndic, M. Bernard Perret, a été convoquée 4 fois pour discuter et approuver les 10 préavis suivants :

1. Demande de crédit de CHF 160'000.- pour la transformation du galetas du collège des Gollies à Servion en salle de rythmique ;
2. Règlement du Conseil d'établissement de l'Etablissement primaire et secondaire du Jorat ;
3. Rapport des comptes et de gestion 2020 ;
4. Budget 2022 ;
5. Demande d'autorisation générale du Comité de direction de statuer sur les aliénations et acquisitions immobilières, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières jusqu'à CHF 50'000.- par cas, pour la législature 2021-2026 ;
6. Demande d'autorisation générale de plaider, législature 2021-2026 ;

7. Compétences du Comité de direction pour décider des dépenses imprévisibles et exceptionnelles ;
8. Demande d'autorisation générale concernant le placement des capitaux ;
9. Traitement et tarifs du Comité de direction, du Conseil d'établissement et des indemnités relatives au Conseil intercommunal de l'ASIJ pour la législature 2021-2026 ;
10. Autorisation générale pour la reconduction des emprunts arrivant à échéance durant la législature 2021-2026.

La délégation de Forel (Lavaux) au Conseil intercommunal est composée de Mme Marina Moretti Vasserot, Mme Sophie Richard Audino, Mme Stéphanie Tâche, M. Dan-Henri Weber et M. Thomas Frey, Conseiller-ère-s communaux, et de M. Bernard Perret, Syndic.

4.1.4 Finances

La participation de la Commune de Forel (Lavaux) au coût de l'ASIJ s'élève à **CHF 998'303.65 (+ CHF 12'547.65) soit CHF 4'009.25 (+ CHF 2.25) par élève.**

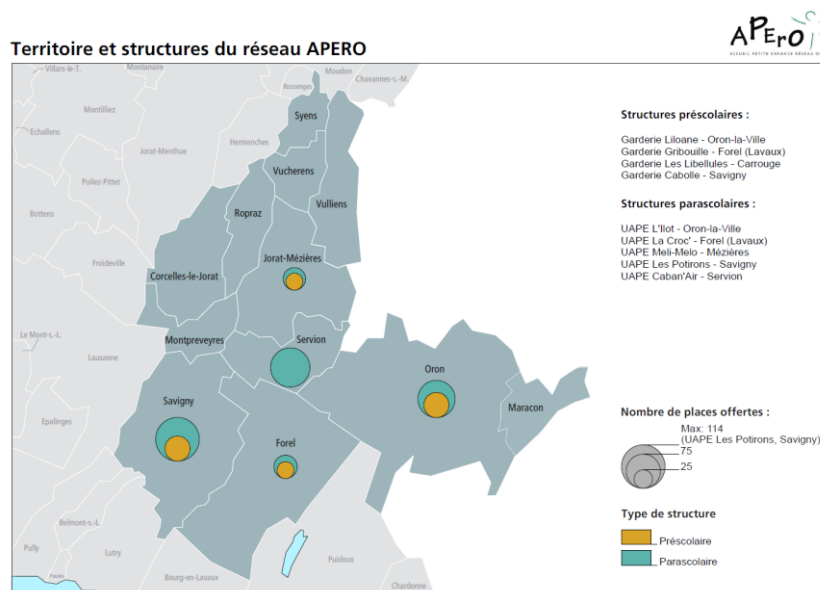
4.2 APERO - Accueil petite enfance réseau Oron

Notre bureau administratif est composé de:

- Mme Isabelle Guzzon, Directrice générale
- Mme Aline Favre, Directrice adjointe
- Mme Chrystelle Monney, Directrice des finances
- Mme Catarina Alves Antunes, Apprentie employée de commerce et aide-comptable
- Mme Nathalie Broillet, Assistante de direction et gestionnaire des salaires
- Mme Jennifer Garzetta, Gestionnaire en assurances sociales et secrétariat
- Mme Nathalie Hanert, Gestionnaire débits et administration.

Notre Comité de l'Association est composé de :

- M. Michel Godat, Président, Municipal de Forel (Lavaux)
- Mme Isabelle Lorenz, Secrétaire du Comité, Municipale de Syens
- Mme Anne-Cécile Uldry, Vice-Présidente, Municipale d'Oron
- M. Christian Aeschlimann, Municipal de Savigny
- M. Yves Boand, Municipal de Servion
- Mme Patricia Grossglauser, Déléguée
- Mme Muriel Preti, Municipale de Jorat-Mézières
- Mme Isabelle Guzzon, Direction générale du réseau
- Mme Aline Favre, Direction adjointe du réseau
- Mme Chrystelle Monney, Direction des finances.



Coût par habitant pour 2021 : CHF 150.-.

5 Police

5.1 Police locale

En 2021, 132 commandements de payer de l'Office des poursuites ont été délivrés par la Secrétaire municipale (+28 par rapport à 2020).

5.2 Protection civile

Voir le rapport ci-joint.

5.3 Police des chiens

Notre Commune compte en 2021, 223 chiens dont quatre propriétaires sont au bénéfice des prestations complémentaires et exonérés de l'impôt. Trois chiens potentiellement dangereux sont recensés sur notre Commune.

5.4 Office de la population

En 2021, les doyens de la Commune étaient Mme Olive Paschoud née en 1922 (décédée le 24.03.2021) et Mme Marie Antoinette Chevalley, née en 1926, et M. Marcel Noverraz, né en 1928.

Une attention a été également apportée à Mme Denise Noverraz et à M. Gérard Frautschi pour leur 90^{ème} anniversaire.

La Municipalité s'est associée aux anniversaires de mariage suivants :

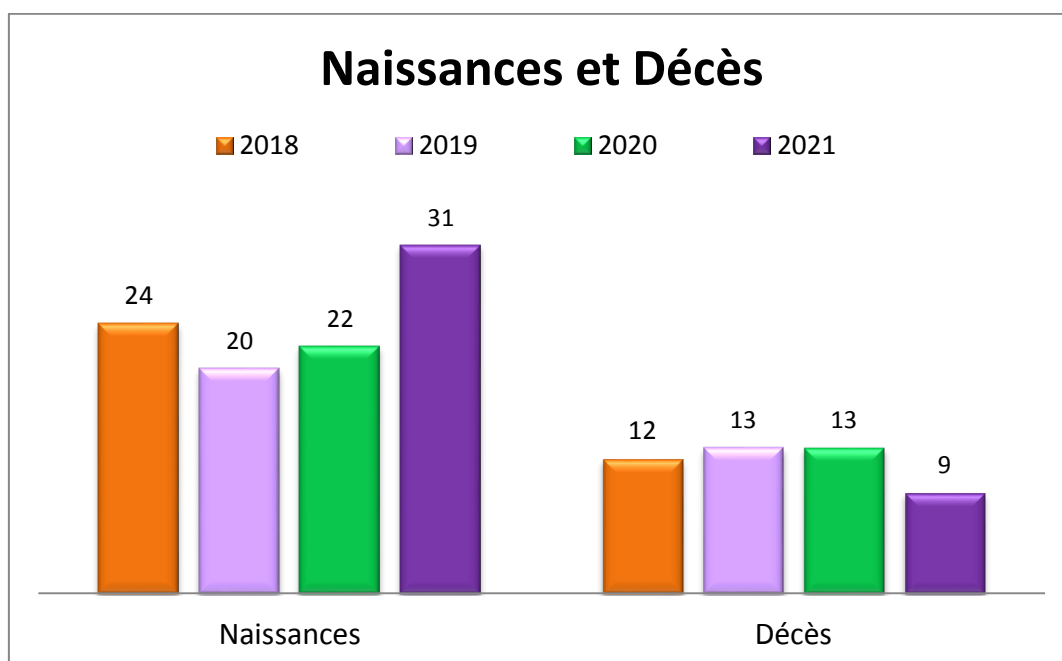
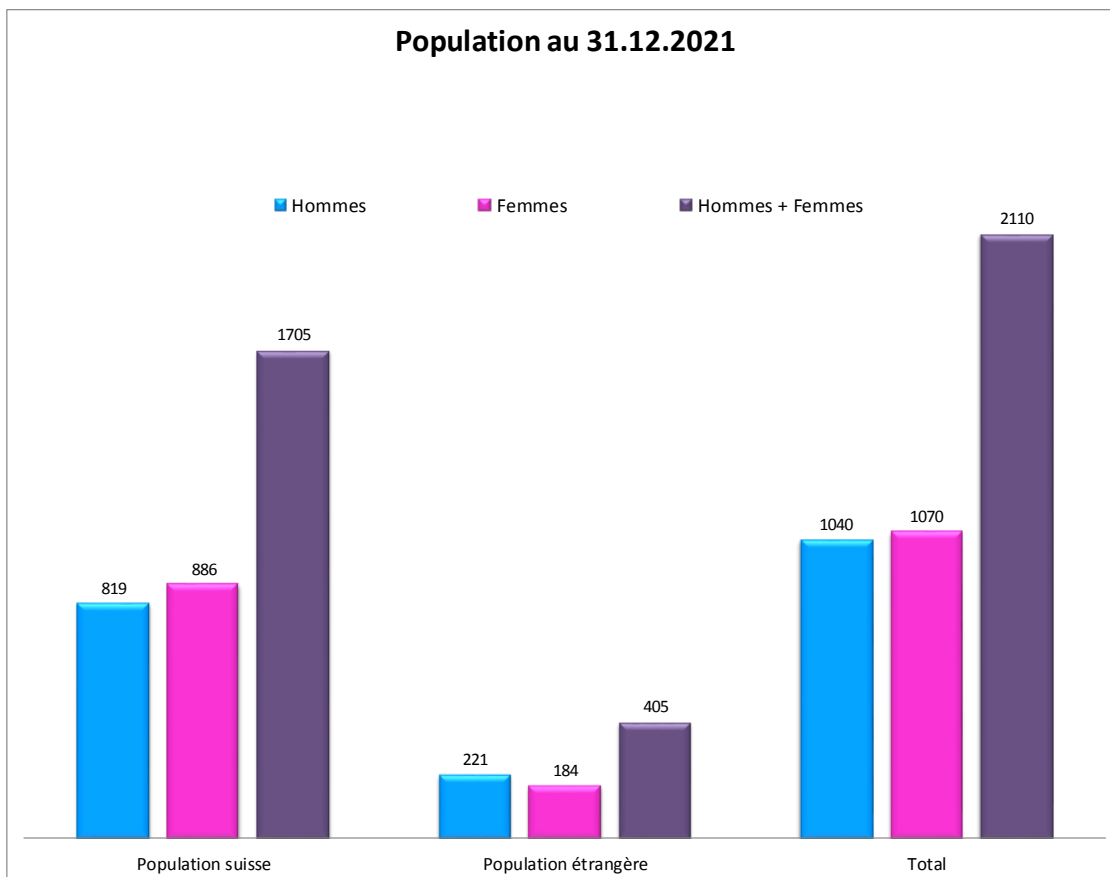
Noce d'Or (50 ans)

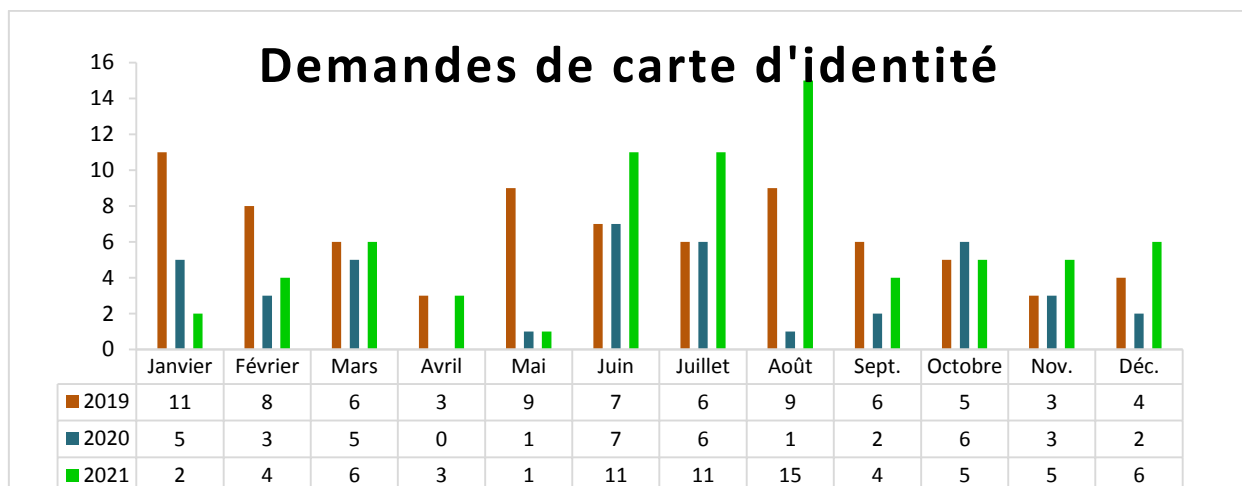
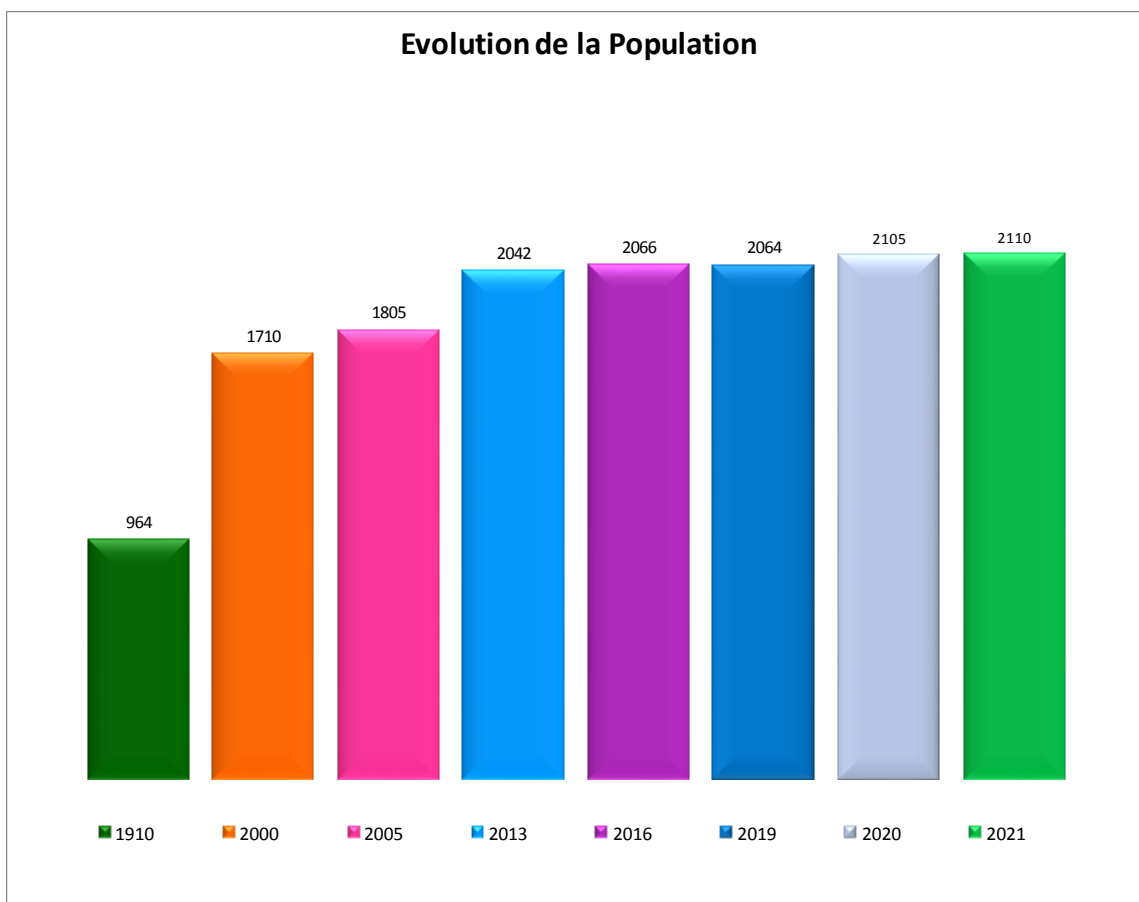
- Mme et M. Iride & André Aubert.

Noce de Diamant (60 ans)

- Mme et M. Eliane & Francis Guex.

En 2021, 11 femmes et 7 hommes ont atteint leur majorité.

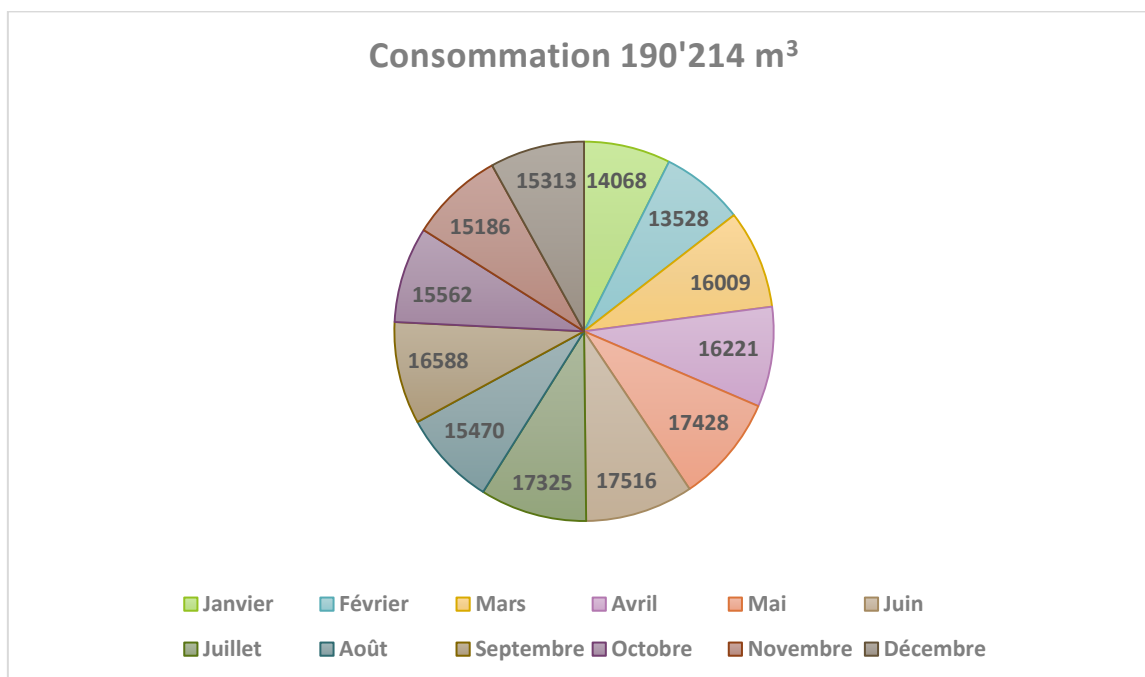




6 Services industriels

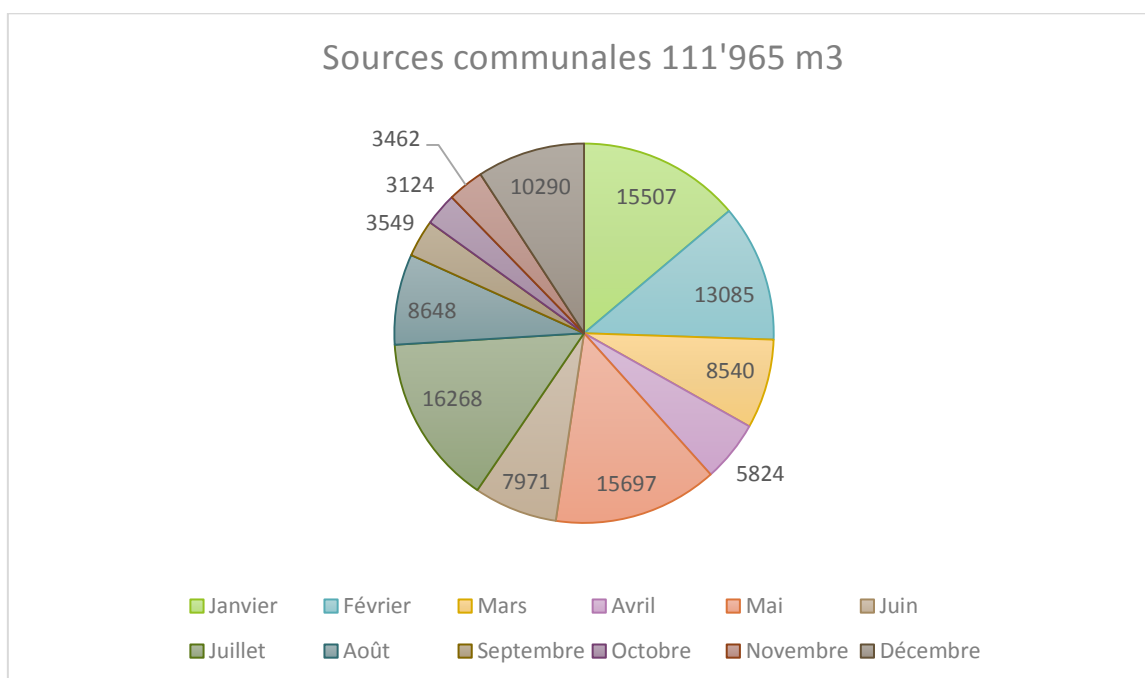
6.1 Service des eaux

Les différents tableaux démontrent les quantités d'eau consommées, produites par nos sources, achetées et vendues à l'AIEJ ainsi qu'un comparatif sur les 3 dernières années.

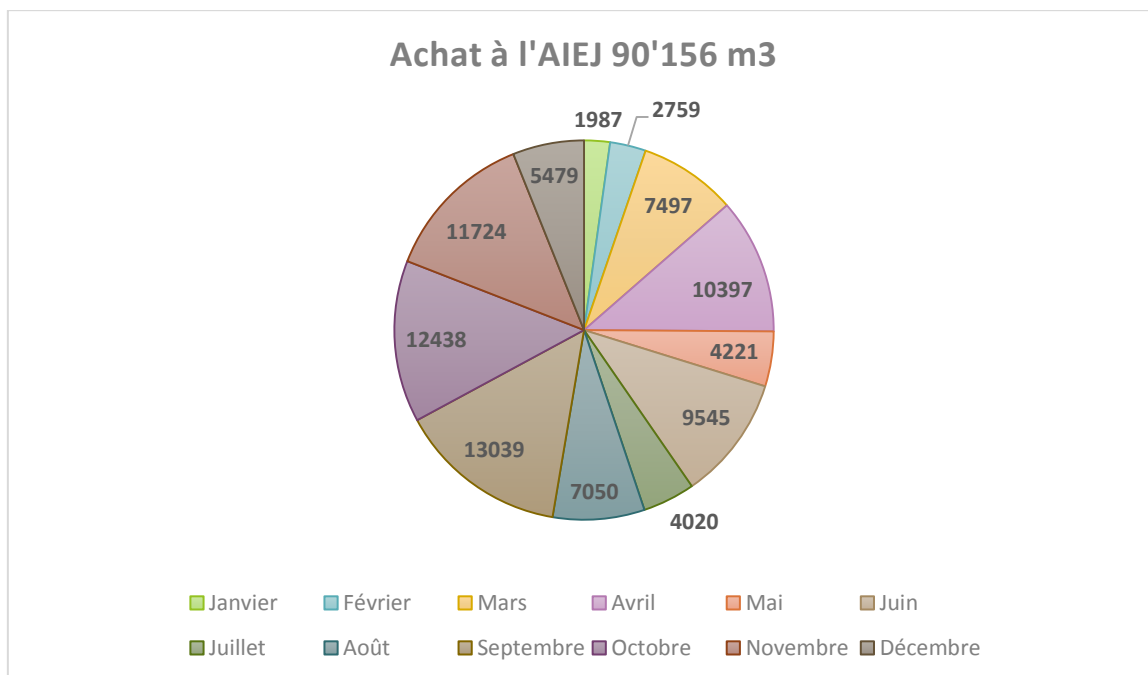


La moyenne par mois est de 15'851 m³, les différences ne sont pas très importantes.

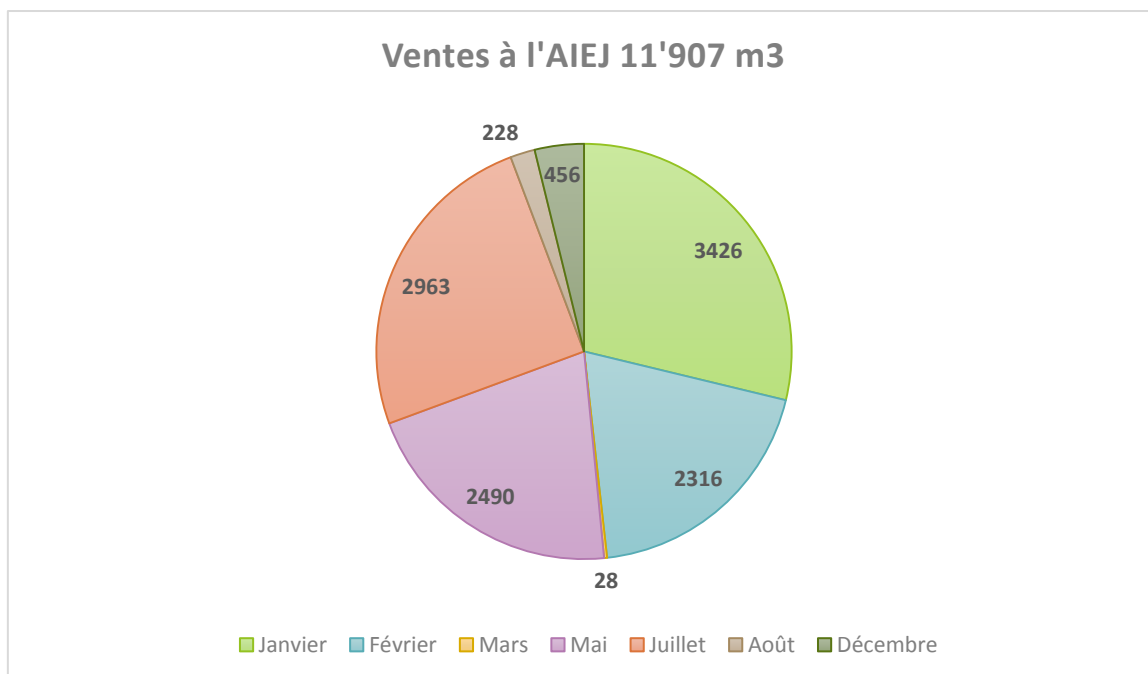
Cela est dû à une année 2021 particulièrement humide et à la pandémie qui n'a pas favorisé les départs en vacances.



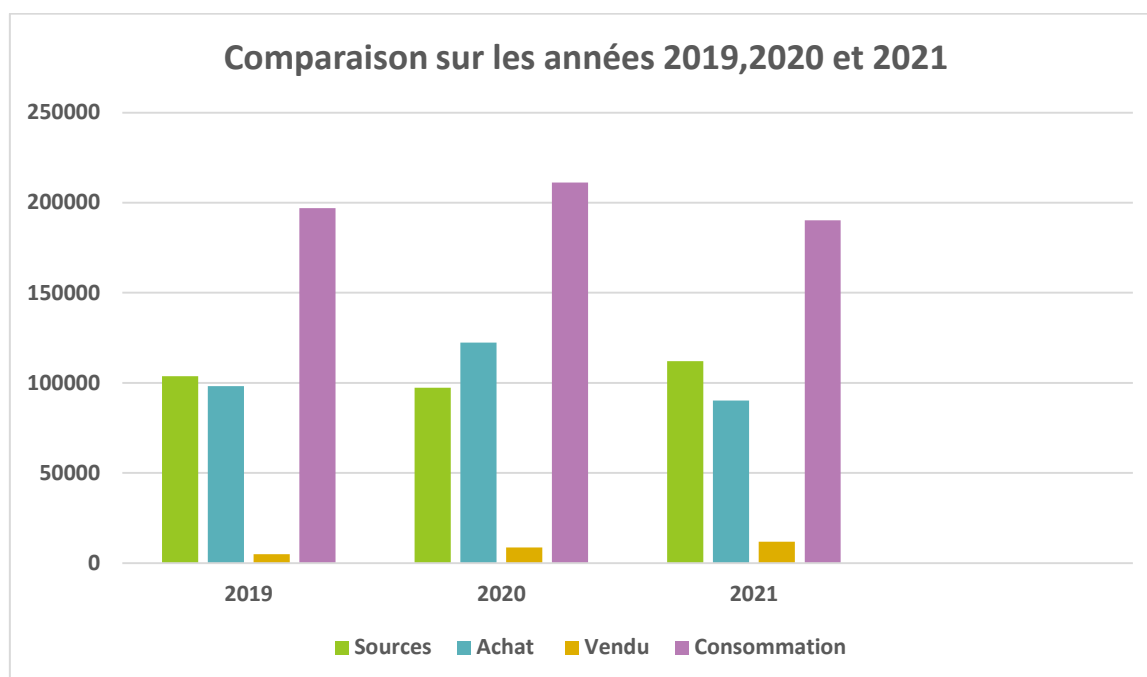
Septembre, octobre et novembre ont été les mois les plus secs et le mois de juillet a été le plus humide.



L'achat a été en dessous des prévisions du compte 810.3121 (pluviométrie).



Exceptionnellement, des m³ ont été vendus durant les mois de juillet et d'août.



La comparaison démontre que l'année 2021 a été plus humide que les années 2019 et 2020.

Les sources ont produit plus, l'achat à l'AIEJ a été moins conséquent et la vente plus importante. La consommation est en baisse (moins d'arrosage).

Comptes 2021 (compte 81)

Les comptes 2021 du Service des eaux sont équilibrés car ce compte doit tourner de lui-même. Cela nous permet d'attribuer une somme de CHF 69'612.23 à la « Provision Eau » (compte 810.3813). Ceci est dû aux précipitations importantes que nous avons eues pendant l'année et qui se répercutent sur le compte 810.3121 « Achats et consommation d'eau ».

La consommation d'électricité est supérieure au budget, le pompage de nos sources a été plus important (compte 810.3123).

Les fuites, moins nombreuses que les années précédentes, ont permis des économies sur le compte « entretien du réseau d'eau » (compte 810.3144).

Les frais divers (compte 810.3189) sont supérieurs au budget, suite à un rapport demandé à l'hydrogéologue sur un captage des Charbonnières et au dossier sur l'autocontrôle du réseau d'eau.

Les intérêts sont inférieurs aux prévisions suite à l'optimisation des emprunts (compte 810.3223).

Les taxes uniques de raccordement difficilement prévisibles sont supérieures de plus de CHF 19'000.- (compte 810.4341).

A la suite d'une pollution sur la Commune d'Oron, celle-ci a acheté beaucoup de m³ à l'AIEJ. Des frais de transit sont facturés pour le passage de l'eau dans nos conduites puisqu'Oron ne fait pas partie de l'AIEJ (compte 810.4351).

Fuites sur le réseau

En 2021, les fuites détectées, sur notre réseau d'eau potable, sont en diminution, soit au nombre de 5. Il s'agit de trois fuites sur les conduites principales et deux sur les privées.

Réseau communal

03.01.2021	Pra Péliçon	Rupture	Fonte Ø 125
28.04.2021	Rte de Moudon	Rupture	Fonte Ø 125
07.06.2021	Zone industrielle	Vanne de prise	

Réseau privé

Les fuites sur les réseaux privés sont des perforations. Elles ont été réparées rapidement par les propriétaires.

Travaux 2021 (préavis)**Les Carboles**

A la suite de l'acceptation du préavis municipal N° 7/2020 concernant le remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie et l'extension du réseau d'eaux usées au lieu-dit « Les Carboles », le bureau d'ingénieur HERTER ET WIESMANN INGÉNIEURS CONSEILS SA a mis en soumission les travaux d'appareillage par procédure de gré à gré concurrentiel à trois entreprises locales proposées par la Municipalité. C'est l'entreprise LODOVICI SA qui a décroché le mandat. Pour le génie-civil, après appel d'offres par la procédure sur invitation à trois entreprises régionales, c'est l'entreprise DELESSERT SA qui a obtenu le mandat.

Les travaux ont débuté à la mi-avril. Tout a été très compliqué à cause d'une météo capricieuse qui a posé des problèmes sur une grande partie du tronçon. Du reste, tout n'a pas été fini en 2021, mais à l'heure de la rédaction de ce rapport les deux conduites (eau potable et épuration) sont en service. Une réception des travaux sera faite avec les propriétaires en 2022.

Rapport final (préavis)**Pra Palex**

A la suite des travaux du préavis N° 7-2019 pour le remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie au lieu-dit Pra- Palex, la Commune a reçu, du bureau HERTER ET WIESMANN INGÉNIEURS CONSEILS SA, le rapport final de ces travaux.

Le crédit accordé par le Conseil communal était de CHF 643'600.- et le montant dépensé de CHF 431'821.- avant subside, soit une différence de CHF 211'733.-. Cette différence provient du fait que la marge des divers et imprévus n'a pas été entamée. ROMANDE ENERGIE SA a décidé de participer aux travaux de génie civil sur un important tronçon. Les travaux d'appareillage avaient été un peu surestimés et le génie-civil n'a pas eu de surcoût malgré un terrain beaucoup plus rocailleux que prévu.

Le subside de l'ECA est de CHF 62'273.- et le coût final de CHF 369'548.-.

Les entreprises qui ont participé à ce chantier sont LODOVICI SA et GASSER SA.

6.2 AIEJ - Association Intercommunale des Eaux du Jorat

Le Comité directeur s'est réuni à 8 reprises en 2021 avec 4 séances par semestre. Elles se déroulent en principe dans la salle Gustave Roud à Carrouge.

Suite aux élections communales de 2021 et à l'assermentation de notre Association, le Comité Directeur est composé, à partir du 1^{er} juillet 2021, de :

Président	M. Jean-Marc Genton de Forel (Lavaux)
Vice-président	M. Stéphane Porchet de Ropraz
Membres	M. Benjamin Borlat de Corcelles-le-Jorat
	M. Gary Cherpillod de Vulliens
	M. Urbain Cherpillod de Vucherens
	M. Claude Küng de Montpreveyres
	M. Eric Niederhauser de l' AISFE
	M. Michel Rochat de Jorat-Mézières
	M. Jean-Christophe Schwaab de Bourg-en-Lavaux

MM. Yvan Cherpillod et Philippe Baud ont terminé leur mandat au sein de l'AIEJ le 30 juin 2021.

En plus de ces séances ordinaires, des délégations du Comité directeur ont participé à deux séances avec les Communes de Montpreveyres et de Pully, une avec la Commune de Lausanne et une avec l'ECA.

Conduite des Echerins

A la suite de la mise en service de la conduite des Echerins et l'abandon de la conduite Lac de Bret - réservoir de la Michoude, il fallait s'assurer du bon fonctionnement de l'installation. Cela n'a pu être fait que sur les mois de septembre, octobre et novembre puisque le début d'année a été beaucoup trop humide. Le système fonctionne à satisfaction du Comité directeur.

Quelques modifications ont été apportées au réservoir de la Michoude, suite à l'abandon de la conduite sur Bret et la fin de la mise en conformité de l'ouvrage.

Préavis N° 2-2021 relatif à la demande de crédit de CHF 138'000.- pour la mise en œuvre d'une nouvelle convention avec la Ville de Pully en collaboration avec la Commune de Montpreveyres

En fin de législature 2016-2021, la Ville de Pully, la Commune de Montpreveyres et l'AIEJ ont accepté le préavis concernant la nouvelle convention les liant. Les trois exécutifs ont décidé de continuer le mandat avec le bureau HERTER & WIESMANN INGÉNIEURS CONSEILS SA pour la réalisation du projet. Pour autant qu'il n'y ait pas d'opposition à la mise à l'enquête, les travaux devraient être effectués en 2022.

Comptabilité 2021

Les comptes 2021 sont bénéficiaires. Ils se soldent, après amortissements obligatoires, avec un excédent de produit de CHF 11'596.57.

Les achats d'eau à Lausanne sont inférieurs aux prévisions, comme la vente d'eau aux communes. Cela est principalement dû à la météo très humide des 8 premiers mois de l'année.

La nouvelle adaptation de l'annexe 2 du règlement de livraison et d'achat d'eau adoptée par le Conseil intercommunal en 2020 prouve que la solution apportée permet un meilleur équilibre des comptes en année humide. Sans cela, l'Association aurait fait une perte d'environ CHF 30'000.-.

Personnel de l'Association

Nos surveillants de réseau sont : M. Daniel Dewarrat et M. Didier Aguet. Ils suivent quotidiennement le réseau afin de garantir la quantité suffisante d'eau pour les communes de l'AIEJ. Le secrétariat est suivi par Mme Florence Le Bot et les finances par Mme Josette Stettler.

6.3 SDIS - Service Défense Incendie et Secours

La commission consultative du feu (CCF) s'est réunie à 5 reprises en 2021.

Le rapport complet de l'EM rapporte tous les éléments de l'année écoulée.

En quelques mots, les séances 2021 ont traité de :

- Séance du 31 mars : Comptes 2020
- Séance du 23 juin : Information sur la marche du SDIS, fin de législature.
- Séance du 2 septembre : Composition des membres politique pour la législature 2021-2026
 - Président : M. Jean-Rémy Chevalley (Puidoux)
 - Vice-Président : M. Daniel Métraux (Savigny)
 - Secrétaire : M. Jean-Marc Genton (Forel Lavaux))
 - Membres : M. Christophe Chappuis (Rivaz)
M. Jean-François Chevalley (Chexbres)
M. Mauro Contardo (Saint-Saphorin)
M. Jean-Paul Demierre (Bourg-en-Lavaux)
- Séance du 23 septembre : Budget 2022.
- Séance du 8 décembre : Résultat du recrutement, rapport annuel.

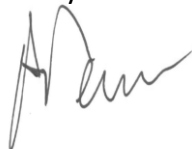
7 Conclusions

Au terme de ce rapport, la Municipalité tient à remercier l'ensemble du personnel communal et toutes les personnes qui œuvrent pour notre Commune.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 11 avril 2022.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



B. Perret



La Secrétaire :



M. Pidoux

Municipal responsable :

M. Bernard Perret, Municipal des finances

Annexes :

Rapport de gestion de l'ORPC Lavaux

Rapport de gestion et d'activités du SDIS Cœur de Lavaux
